

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONVENTION (N°840) DE MISE A DISPOSITION DES SALLES BERLIOZ, AUDITORIUM JEAN-PIERRE-MIQUEL, POLE DOCUMENTAIRE, APPASSIONATO, BIZET, LANDOWSKI, RAMEAU, SOSTENUTO A L'ASSOCIATION "LES CLES D'EUPHONIA

DÉCISION N° DM-23-027 EN DATE DU 18 JANVIER 2023

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Association « Les Clés d'Euphonia » représentée par son Président, Monsieur Pierre LANDAU, dont le siège est situé 47 avenue Gabriel Péri, 94300 Vincennes d'organiser des auditions de musiciens, dans les salles Landowski et Rameau les 5 et 12 septembre 2022 de 19h00 à 20h15 ; des répétitions : dans la salle Berlioz, tous les lundis du 5 septembre au 10 octobre, le 20 octobre, les 7, 17 et 28 novembre, les 5 et 12 décembre 2022, les 5, 9, 16, 23 et 30 janvier, 6 et 16 février, tous les lundis du 6 mars au 3 avril, 13 et 20 avril, 11, 15 et 22 mai, 1er juin et tous les lundis du 5 juin au 3 juillet 2023 de 20h15 à 22h45, et les 8 et 9 octobre 2022, 28 et 29 janvier, 2 avril, 3 et 4 juin 2023 de 9h30 à 18h00; à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel les 17 octobre 2022, 13 février 2023, 18 avril et 6 juillet 2023 de 20h15 à 22h45 ; dans le Pôle documentaire le 1er avril 2023 de 9h30 à 18h00 ; des répétitions partielles : dans les salles Appassionato, Bizet, Pôle documentaire, Rameau et Sostenuto, le 19 septembre 2022 de 20h15 à 22h45 et dans ces salles ou d'autres de mêmes dimensions lors de 6 autres dates au maximum à définir de gré à gré entre janvier et juin 2023 ; des concerts gratuits : à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel (ainsi que ses loges), le 21 octobre 2022, 18 février 2023, les 21 et 22 avril et le 8 juillet 2023 de 18h30 à 23h00 (concert à 20h30) et le 23 octobre 2022, 19 février et le 9 juillet 2023 de 14h00 à 18h30 (concerts à 16h00) ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

DÉCIDE

DE SIGNER une convention avec l'Association « Les Clés d'Euphonia » représentée par son Président, Monsieur Pierre LANDAU, dont le siège est situé 47 avenue Gabriel Péri, 94300 Vincennes afin d'organiser des auditions de musiciens, dans les salles Landowski et Rameau les 5 et 12 septembre 2022 de 19h00 à 20h15 ; des répétitions : dans la salle Berlioz, tous les lundis du 5 septembre au 10 octobre, le 20 octobre, les 7, 17 et 28 novembre, les 5 et 12 décembre 2022, les 5, 9, 16, 23 et 30 janvier, 6 et 16 février, tous les lundis du 6 mars au 3 avril, 13 et 20 avril, 11, 15 et 22 mai, 1er juin et tous les lundis du 5 juin au 3 juillet 2023 de 20h15 à 22h45, et les 8 et 9 octobre 2022, 28 et 29 janvier, 2 avril, 3 et 4 juin 2023 de 9h30 à 18h00 ; à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel les 17 octobre 2022, 13 février 2023, 18 avril et 6 juillet 2023 de 20h15 à 22h45 ; dans le Pôle documentaire le 1er avril 2023 de 9h30 à 18h00 ; des répétitions partielles : dans les salles Appassionato, Bizet, Pôle documentaire, Rameau et Sostenuto, le 19 septembre 2022 de 20h15 à 22h45 et dans ces salles ou d'autres de mêmes dimensions lors de 6 autres dates au maximum à définir de gré à gré entre janvier et juin 2023 ;des concerts gratuits : à l'auditorium Jean-Pierre-Miquel (ainsi

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230118-Imc1H10176H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/01/2023

Date de Publication : 18/01/2023

que ses loges), le 21 octobre 2022, 18 février 2023, les 21 et 22 avril et le 8 juillet 2023 de 18h30 à 23h00 (concert à 20h30) et le 23 octobre 2022, 19 février et le 9 juillet 2023 de 14h00 à 18h30 (concerts à 16h00).

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme, L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20230118-Imc1H10176H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/01/2023

Date de Publication : 18/01/2023